

## Élection des membres du Comité Technique

de l'Université Paris Nanterre

Scrutin du 6 décembre 2018

Le Comité Technique (CT), instance de concertation, est chargé d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Il émet un avis consultatif sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur les règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire, sur les grandes orientations en matière de politique indemnitaire, sur les règles liées aux horaires et aux congés ainsi que sur les restructurations de services (suppression, création, modification des organigrammes).

Cette élection est importante, elle permet également de déterminer la composition du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

### Des élu.e.s FERC-CGT pour la défense inconditionnelle du Service Public et du statut de la Fonction Publique

Prenant appui sur les batailles menées par les personnels pour défendre leurs légitimes revendications, **les élu.e.s CGT continueront à défendre, en toute indépendance, dans le Comité Technique de notre établissement :**

- le maintien d'un véritable Service Public national et le maintien de formations validées par des diplômes nationaux, parce que c'est la seule garantie de l'égalité d'accès et de reconnaissance des qualifications sur l'ensemble du territoire,
- la sauvegarde et l'amélioration du statut de la Fonction Publique d'État de tous les personnels (administration, enseignement, recherche) ainsi que la titularisation des contractuels dans ces statuts pour obtenir de nouvelles avancées sociales,
- les droits statutaires des agents en refusant la politique d'individualisation des carrières et des salaires et la gestion locale des personnels qui détruisent nos garanties collectives, parce que plusieurs individualités mises en compétition ne seront jamais plus efficaces qu'une équipe soudée et solidaire,
- l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels, leurs conditions matérielles et le respect de leur dignité, en lien avec tous les salariés conformément à l'esprit de la CGT.

Lors des séances du Comité Technique de l'établissement, la CGT vote :

- **POUR** toutes les avancées qui sont progressistes et pérennes pour l'ensemble des personnels. À chaque vote, nous tentons de peser sur les conséquences de décisions qui seraient contraires à notre idée de progrès social.
- **CONTRE** les propositions qui ne vont pas dans le sens d'une amélioration des conditions de travail, notamment lorsqu'elles mettent en place une précarité accrue ou ne respectent pas les règles de la Fonction Publique lors de recrutements, d'organisation de travail, de mise en place des régimes indemnitaires, etc.

### Qui peut voter ?

**Tous les personnels exerçant leurs fonctions dans l'établissement sont électeurs :** personnels titulaires ou contractuels, ITRF, AENES, bibliothèques, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs.euses de l'université, ITA et chercheurs.euses des UMR rattachées à l'établissement.



**Avoir des élu.e.s CGT au Comité Technique, c'est garantir la défense de nos conditions de travail, de nos droits et c'est aussi apporter des réponses constructives.**

**Avoir des élu.e.s CGT au Comité Technique, c'est s'assurer de militant.e.s qui prennent la parole pour vous défendre.**





# Élection des membres du Comité Technique de l'Université Paris Nanterre Scrutin du 6 décembre 2018

La CGT est présente et intervient à toutes les séances du CT pour faire avancer de grands sujets comme la réévaluation des primes, la campagne d'emplois, l'organisation des services, la précarité et la formation professionnelle. L'expérience et le savoir-faire syndical des représentant.e.s cégétistes servent à la réflexion et aux prises de décisions favorables au progrès de toutes et de tous. La CGT demande régulièrement l'ouverture de plans d'actions précis pour résoudre les questions quotidiennes des personnels sous contrats précaires qu'ils soient stagiaires, vacataires, étudiant.es-doctorant.e.s, doctorant.e.s-contractuel.le.s.

## La CGT est active dans les groupes de travail issus du Comité Technique et du CHSCT :

- **Refonte du règlement intérieur pour le volet Aménagement et Réduction du Temps de Travail (ARTT)** : notre position est claire, ce document datant de 2006, doit refléter les réalités d'aujourd'hui et de demain sans retirer les acquis nécessaires au bon équilibre de notre vie au travail. Nous appuyons entre autres les demandes des collègues du Service Commun de Documentation sur les problématiques d'extension des horaires de la bibliothèque.
- **Télétravail** : sans être opposés à cette nouvelle forme d'organisation du travail, nous restons vigilants sur la façon de la mettre en œuvre. Le rôle de la CGT est de faire émerger tous les effets de bord qu'un tel dispositif peut provoquer comme des différences ou des dysfonctionnements au sein des services, un sentiment d'isolement, des fractures entre collègues.
- **Risques Psycho-Sociaux (RPS)** : un groupe de travail initié par la CGT il y a quelques années, a permis de suivre la mise en place du questionnaire destiné aux personnels BIATSS et aux enseignant.e.s-chercheurs.euses et d'accompagner la mise en œuvre de solutions concrètes.
- **Actualisation du règlement intérieur pour le volet santé et sécurité au travail** : consciente du mal-être déjà trop important dans notre établissement, la CGT est partie prenante de ce travail collectif visant à répertorier l'ensemble des règles relevant du CHSCT.
- **Revalorisation des conditions salariales des personnels contractuels** : la CGT œuvre pour une diminution de la précarité (ouverture de concours, revalorisation indiciaire, primes de fin d'année, etc).

## Vos candidats pour les 4 prochaines années :

	1. AYARI Sébastien Naïm	11. MEHIRI Lamia
	2. FERREIRA Daniela	12. AZUELOS Martine
	3. CHALAYE Pierre	13. N'ZOBO Christian
	4. DEBOIS Jasmine	14. LEMOINE Emmanuelle
	5. GRIMBERT Brice	15. HAFIDI Abdelkader
	6. GRILLET Elise	16. OLIVER Coralie
	7. HOSSEIN Marc	17. LE VAN Jean-François
	8. STOYANOV Nanka	18. DUBOIS Rosa
	9. CORSOIS Frédéric	19. STAROSTKA Régis
	10. PRUNEL Laurence	20. BRUNET Elisabeth



**POUR RENFORCER UN SERVICE PUBLIC NATIONAL D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE DÉMOCRATIQUE ET PROGRESSISTE**

**Le 6 décembre 2018,  
JE VOTE CGT**